



## Arrêté municipal temporaire N°56/2025

### Permis de stationnement

Le Maire d'Illies,

VU Le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1, L2212-2 et L2213-1 à L2213-6-1,  
VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2121-1 et suivants,  
VU le Code de la Voirie Routière  
VU le Code du Commerce  
VU La demande de l'entreprise Rapid'delys représentée par Mme Laura WALLART, en date du 08/07/2025, sollicitant l'autorisation d'installer un food truck au stade municipal d'Illies à le 12 juillet 2025 à l'occasion des festivités organisées,

CONSIDERANT qu'il convient de délivrer un permis de stationnement à Mme WALLART afin de lui permettre d'exercer une activité commerciale,

### ARRETE

#### Article 1 :

Madame Laura WALLART propriétaire d'un food truck est autorisée en qualité de permissionnaire à occuper le domaine public et à stationner au stade municipal à Illies, en vue d'y exercer son activité commerciale.

#### Article 2 :

La présente autorisation est accordée pour le **samedi 12 juillet 2025**. Elle est personnelle et révocable. Elle cesse de plein droit à l'issue de la période énoncée précédemment.

#### Article 3 :

Madame Laura WALLART est exonérée de paiement de redevance d'occupation du domaine public.

#### Article 4 :

Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la durée de l'occupation. En cas de détérioration ou de salissures constatées, la commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

#### Article 5 :

M. Le Maire d'Illies est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à ILLIES, Le 10/07/2025  
Le Maire, Damien HAYART

Diffusion :

- Mme Laura WALLART
- M. Le Maire d'Illies
- Le SDIS La Bassée
- La Gendarmerie de La Bassée

*Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Conformément aux dispositions de la loi n°2018-496 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.*



# Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11  
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

cerfa  
N° 14023\*01

Gestionnaires des réseaux routiers

demandeur Particulier  service public  maître d'oeuvre ou conducteur d'opération  entreprise

Nom : Wallart Prénom : Laura  
Nomination : Rapid Delys Représenté par : Wallart Laura  
Adresse Numéro : 25 Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : Residence Louise de  
Bethignies Pays : France  
Code postal : 62840 Localité : Sailly la lys  
Téléphone : 0616910224 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
E-mail : Rapid.Delys@gmail.com

le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_ Route nationale n° \_\_\_\_\_ Route départementale n° \_\_\_\_\_ Voie communale n° \_\_\_\_\_  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_  
Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : \_\_\_\_\_  
Référence cadastrale : Section(s) : \_\_\_\_\_ Parcelle(s) : \_\_\_\_\_ Lieu-dit : \_\_\_\_\_

## Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux  (1)  
Pose de clôtures oui  non   
Pose de portail (portillon) oui  non   
Plantations oui  non   
À l'alignement \_\_\_\_\_ mètres \_\_\_\_\_ mètres \_\_\_\_\_ mètres  
En retrait de l'alignement \_\_\_\_\_ mètres  
Dépôt ou Stationnement  (2) Saillie ou Surplomb  (2) Aménagement d'accès  (2) Ouvrages divers  (1)  
Station service  Renouvellement  Création   
Autres   
Date prévue de début d'application \_\_\_\_\_ Durée d'application (en jours calendaires) : \_\_\_\_\_

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

### Dépôt ou stationnement <sup>(2)</sup>

Demande initiale  Prolongation  référence du permis de stationnement : \_\_\_\_\_  
Nature du dépôt ou stationnement : Matériaux  Benne  Grue  Etalage   
Echafaudage  Mobilier urbain  Terrasses de café  Vente le long de la voie ou sur aire de service   
Autres (à préciser)  : FRITERIE pour le 12 juillet 2025

### Saillie ou surplomb <sup>(2)</sup>

Largeur : de la voie \_\_\_\_\_ mètres de la saillie \_\_\_\_\_ mètres  
des trottoirs \_\_\_\_\_ mètres Hauteur sous saillie \_\_\_\_\_ mètres

### Aménagement d'accès <sup>(2)</sup>

Avec franchissement de fossé  : Diamètre du tuyau \_\_\_\_\_ millimètre Longueur \_\_\_\_\_ mètres  
Distance par rapport à l'axe de la chaussée \_\_\_\_\_ mètres Nature du tuyau : \_\_\_\_\_  
Sans franchissement de fossé  Largeur de l'aménagement \_\_\_\_\_ mètres

### Ouvrages divers <sup>(2)</sup>

Travaux sur ouvrages existants  Installation nouvelle   
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :  
Eau potable  Eaux pluviales  GDF  Opérateurs réseaux   
Eaux usées  EDF  Autres (à préciser)  : \_\_\_\_\_  
Sous voirie : \_\_\_\_\_ mètres  
Tranchée longitudinale \_\_\_\_\_ mètres  
Tranchée transversale \_\_\_\_\_ mètres  
Fonçage \_\_\_\_\_ mètres  
Sous accotement ou trottoirs : \_\_\_\_\_ mètres  
Aménagement de surface ou équipements :  
Stationnement  Arrêt bus  Passage supérieur ou inférieur  Équipements de la route   
Autres (à préciser)  : \_\_\_\_\_

### Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

- 1 - Pour toute demande  
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000<sup>ème</sup>  Photos
- 2 - Pièces complémentaires par nature de demande
  - 2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb  
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50<sup>ème</sup>
  - 2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine  
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50<sup>ème</sup>   
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50<sup>ème</sup>
  - 2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 08 07 2025

Nom : Wallart

Prénom : Laura

Qualité : Gérante